



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE
LA COOPÉRATION

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A I 2 0 1 4

57

édito

Au programme ce mois de mai, la nouvelle charte graphique du Gouvernement Princier officiellement présentée aux Chefs de Services, suivie de la démonstration du logiciel qui en découle aux gestionnaires de services.

Vous apprendrez qu'une « chasse aux trésors » est organisée dans les rues de la Principauté, jusqu'au mois de septembre prochain.

Puis, le JDA vous invitera à découvrir un nouveau poste, à la Direction du Tourisme et de Congrès, qui est pour le moins « branché ».

Sans oublier, les traditionnelles présentations de services avec dans cette édition, un focus sur l'Inspection du Travail. Le JDA vous propose ensuite de comprendre comment les eaux de baignades de la Principauté sont surveillées. Enfin, vous verrez que Monaco est toujours présent à l'International.

Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : Juin 2014

Zoom



Comme chaque année au mois de mai, le Grand Prix de Formule 1 prend place dans les rues de la Principauté. L'occasion pour le JDA de revenir sur la mobilisation des Sapeurs-Pompiers et des Commissaires de Courses.



Dossier sur la DAC

04



Le Budget Primitif :
comment ça marche ?

07



Présentation du Service
de l'Inspection du Travail

09



La surveillance des eaux
de baignade

10

focus

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES : COMMENT CA MARCHE ?

Chaque année, lors de la Fête Nationale, des distinctions honorifiques sont remises à des personnes méritantes dans leurs champs de compétence mais aussi reconnues pour avoir servi l'État, la Principauté ou le Prince Souverain. Le Journal de l'Administration vous propose d'en découvrir les étapes, de la proposition à la remise de médailles.



Maria Deri, Chef de Bureau au sein du SGME, est en charge des distinctions honorifiques monégasques.



S.E. M Michel Roger lors de la cérémonie de remise des médailles (novembre 2013).

▶ ÉTAPE 1

Les entités (associations, organismes, Chefs de service pour les fonctionnaires, employeurs pour les travailleurs du secteur privé...) saisissent leurs propositions, entre début avril et mi-juin, sur le portail du Gouvernement Princier par l'intermédiaire d'un formulaire mis à leur disposition.

▶ ÉTAPE 2

Ces propositions sont traitées par le Secrétariat Général du Ministère d'Etat en collaboration avec la Chancellerie des Ordres Princiers au Palais. Elles font l'objet d'un examen approfondi par les services compétents (les Départements, la Direction du Travail, la Direction de la Sécurité Publique, la Direction des Affaires Culturelles, la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports).

▶ ÉTAPE 3

Lorsque toutes les demandes ont été validées, Maria Deri, Chef de Bureau au Secrétariat Général du Ministère d'Etat, dresse des procès-verbaux soumis en Conseil de Gouvernement, fin juin pour les propositions concernant les personnes de nationalité autre que monégasque ou française et ce uniquement pour les Ordres des Grimaldi, Saint-Charles et Mérite Culturel. Toutes les autres demandes sont examinées en Conseil de Gouvernement fin juillet.

▶ ÉTAPE 4

Dès que ces procès-verbaux ont été approuvés en Conseil de Gouvernement, ils sont communiqués à la Chancellerie des Ordres Princiers pour être soumis à S.A.S. le Prince Souverain.

▶ ÉTAPE 5

Toutes les personnes qui sont nommées ou promues à une distinction honorifique font l'objet d'une convocation aux différentes cérémonies qui auront lieu lors de la Fête Nationale. Les convocations des récipiendaires dans les Ordres des Grimaldi et Saint-Charles sont gérées par le Service d'Honneur du Palais, celles des récipiendaires de l'Ordre du Mérite Culturel par la Direction des Affaires Culturelles, les autres par le Secrétariat Général du Ministère d'Etat.

▶ ÉTAPE 6

Durant la semaine de la Fête Nationale, différentes remises ont lieu :

- Médailles du Travail et Médaille d'Honneur, par S.E. Monsieur le Ministre d'Etat dans la salle de réception du Musée Océanographique. La Force Publique et la Direction de la Sécurité Publique se voient remettre les décorations par S.E. Monsieur le Ministre d'Etat sous la verrière du Grimaldi Forum.
- Médailles de l'Education Physique et des Sports, par S.A.S. le Prince Souverain au Ministère d'Etat.
- Médailles dans l'Ordre du Mérite Culturel, par S.A.R. La Princesse de Hanovre dans les salons d'honneur du Palais.
- Médailles dans l'Ordre des Grimaldi et de Saint-Charles, par S.A.S. le Prince Souverain dans les salons d'honneur du Palais.

Conditions d'obtention pour les autres médailles

Médaille de l'Ordre de Saint Charles

L'Ordre de Saint Charles est destiné à récompenser le mérite et à reconnaître les services rendus à l'Etat ou à la personne du Prince (cinq grades : les grands-croix/ les grands-officiers/ les commandeurs/ les officiers/ les chevaliers).

Médaille de l'Ordre des Grimaldi

L'Ordre des Grimaldi est destiné à distinguer et à récompenser les personnes qui auront contribué au prestige de la Principauté (cinq grades : les grands-croix/ les grands-officiers/ les commandeurs/ les officiers/ les chevaliers).

Médailles de l'Ordre du Mérite Culturel

L'Ordre du Mérite Culturel est destiné à distinguer et à récompenser les personnes qui auront participé par leurs œuvres ou leur enseignement au développement des arts, des lettres et des sciences à Monaco ou qui auront contribué, dans ces domaines, au rayonnement intellectuel de la Principauté (trois grades : les chevaliers/ les officiers/ les commandeurs).

Les distinctions honorifiques en chiffres

Environ **1200** médailles décernées chaque année

À l'heure où nous écrivons déjà **500**

évolution

PRÉSENTATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE AUX CHEFS DE SERVICE ET AUX GESTIONNAIRES DE SERVICE

Les 12 et 14 mai derniers, la nouvelle Charte Graphique et l'outil « iCharte » étaient officiellement présentés à l'auditorium du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM). D'abord le 12, aux Chefs de Service de l'Administration monégasque puis le 14 aux gestionnaires désignés dans les différents services du Gouvernement Princier.

Comme nous le rappelons dans les éditions précédentes du JDA, la mise en place de la Charte graphique,

intervient dans le cadre de la modernisation de la communication du Gouvernement. En effet, la mise en place de cette charte conclut un travail d'analyse et de recensement lancé en 2012.

Ainsi, comme le souligne le Ministre d'Etat, il est apparu nécessaire d'harmoniser la communication des Services et de mettre en place une Charte commune permettant de mieux valoriser les actions gouvernementales.



Le 14 mai, les Gestionnaires désignés des différents services de l'administration étaient également conviés au LTHM. Ceux-ci ont également eu droit à la présentation du logo mais aussi à la présentation du logiciel dédié à la charte graphique, iCharte, sur lequel les gestionnaires pourront travailler. Les paramètres ainsi que toutes les consignes et recommandations nécessaires pour l'utilisation du logo (carte de visite, documents internes et externes) ont été abordés.



Le 12 mai, les Chefs de Service étaient conviés à une réunion d'information sur la nouvelle Charte Graphique. Lors de cette conférence, il leur a également été indiqué que quel que soit le service, le même logo sera désormais utilisé dans l'Administration, à l'exception de quelques-uns (c.f. JDA 56). Les chefs des différents services ont donc pu découvrir ce nouveau logo, dont l'aspect graphique a été revu (adoption du nom « Gouvernement Princier » associé à « Principauté de Monaco »).



Comme nous le rappelons dans l'édition précédente, le déploiement définitif interviendra en septembre prochain.

ACTUALITÉ

VISITE EN PRINCIPAUTÉ DE JOURNALISTES SPÉCIALISTES DE L'UNION EUROPÉENNE

Le 7 mai dernier, un groupe de dix journalistes correspondants établis à Bruxelles et spécialistes de l'Union Européenne (UE) a participé à un voyage de presse de deux jours à Monaco,

à l'invitation de S.E. M. le Ministre d'Etat. Parmi les médias représentés, citons entre autres Le Monde, Libération, LCI, BFM TV, Radio France, RTL, Les Echos...

Le programme qui leur a été proposé était riche et diversifié. Les journalistes ont ainsi pu découvrir la Principauté au plus près de ses réalités.



3 questions à...

JEAN-CHARLES CURAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION PRINCE PIERRE

Organisatrice de plusieurs événements qui jalonnent la période estivale en Principauté, la Fondation Prince Pierre (FPP) fait figure de fer de lance en matière de culture. L'occasion pour le JDA de s'entretenir avec le Secrétaire Général de cette célèbre Fondation.

À quand date la création de la FPP et quel en était son but d'origine ?

La Fondation Prince Pierre fut créée en 1966 par le Prince Rainier III, en hommage à la mémoire de son père, le Prince Pierre, grand protecteur des lettres et des arts.

L'idée étant de réunir les trois prix fondés respectivement en 1951 pour le Prix Littéraire, en 1960 pour le Prix de Composition Musicale et en 1965 pour le Prix International d'Art Contemporain.

Quelles sont les missions de la FPP ?

Aujourd'hui, présidée par S.A.S. la Princesse de Hanovre, la Fondation a pour mission de soutenir la création contemporaine dans les domaines littéraire, musical et artistique et dans tous ses aspects : l'incitation à la création (commandes), la reconnaissance (prix), la diffusion (programmation de conférences et d'événements tels que des concerts, des pièces de théâtre).

Quels sont les projets de la FPP pour les années à venir ?

De continuer sur la voie du soutien à la création et ce par le biais de diverses actions.

En passant des commandes dans le cadre des prix qu'elle décerne : commande musicale, commande d'une nouvelle œuvre pour le Prix International d'Art Contemporain.



L'équipe de la Fondation avec de gauche à droite : Jean-Charles Curau, Christine Poirier, Josiane Debievre, Virginie Raimbert, Emmanuelle Xhrouet et Françoise Gamerdingier. Absente sur la photo : Brigitte Van Klaveren

En participant à des événements internationaux tels qu'en 2013, la Biennale de Venise.

La Fondation poursuivra également son action dans le domaine pédagogique initiée avec la création de prix tels que « le Coup de Cœur des Lycéens » et le « Coup de Cœur des jeunes musiciens ».

Enfin, elle continuera de jouer la carte de la proximité en permettant au public et notamment les lecteurs des bibliothèques de Monaco et des environs, de lire les œuvres sélectionnées pour les prix et de rencontrer les auteurs.

LA FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO DÉVOILE SA LISTE D'AUTEURS POUR LE PRIX LITTÉRAIRE

Le Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco s'est réuni au Grand Vefour, à Paris, pour établir la liste des auteurs pour le Prix Littéraire, qui honore un écrivain français de renom pour l'ensemble de son œuvre. Le jury a retenu : **Vassilis ALEXAKIS**, **René de CECCATTY**, **Hélène CIXOUS**, **Charles DANTZIG**, **Dominique FABRE** et **Eric NEUHOFF**. Ont également été sélectionnés pour participer à la **Bourse de la Découverte**, prix récompensant un auteur francophone pour un premier ouvrage de fiction :

Olivier BELLAMY ▶ *Dans la gueule du loup* Buchet Chastel, octobre 2013

Paulina DALMAYER ▶ *Aime la guerre !* Fayard, août 2013

Slobodan DESPOT ▶ *Le miel* Gallimard, janvier 2014

Eduard LOUIS ▶ *En finir avec Eddy Bellegueule* Seuil, janvier 2014

Loïc MERLE ▶ *L'esprit de l'ivresse* Actes Sud, septembre 2013

Boris RAZON ▶ *Palladium* Stock, août 2013

L'ensemble de ces ouvrages fera partie du **Marathon de Lecture**, dont le lancement aura lieu le **mercredi 18 juin prochain** à la Médiathèque de Monaco. Le Prix Littéraire et la Bourse de la Découverte seront proclamés le **mardi 30 septembre, à Monaco**.

LE FORUM DES ARTISTES ARRIVE EN PRINCIPAUTÉ

Du 5 au 15 juin prochain, la Direction des Affaires Culturelles organise à l'Auditorium Rainier III, la deuxième édition du Forum des Artistes de Monaco.



Il s'agit d'une exposition de créateurs amateurs ou professionnels qui s'expriment dans divers domaines artistiques : peinture, photographie, sculpture.

L'exposition sera ouverte gratuitement au public, **tous les jours, de 14 heures à 19 heures**.

Renseignements :
Direction des Affaires Culturelles : 98.98.83.03

Le saviez-vous ?



Laissez donc votre regard vagabonder dans l'espace urbain de la Principauté à la recherche des BLPs et partagez vos découvertes jusqu'au 30 septembre 2014.

Dans le cadre de l'exposition Richard Artschwager ! au NMNM – Villa Paloma, le Nouveau Musée National de Monaco présente une installation de BLPs dans la ville.

Le BLP (prononcer « blip ») a été créé par Artschwager à la fin des années 1960. Il se matérialise par une marque noire de forme oblongue aux bouts arrondis, ayant pour but d'orienter le regard et d'attirer l'attention sur des lieux et des choses proches qui passent souvent inaperçus.

Pour participer, publiez votre propre photo d'un blip avec le hashtag #blpmc dans le texte ou la légende sur Instagram ou Twitter ou envoyez-la par mail à : blpmc@nmnm.mc



Le gagnant d'un séjour d'une nuit pour deux personnes au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort et d'un soin au SPA Cinq Mondes offerts par Monte-Carlo SBM, sera tiré au sort le 1^{er} octobre.

ÉVÉNEMENT

JOURNÉE «PORTES OUVERTES» DANS LES CASERNES DES SAPEURS-POMPIERS, LE 14 JUIN PROCHAIN DE 10H À 19H00.

Pour fêter les 20 ans et les 25 ans de création des casernes de la Condamine et de Fontvieille, le Corps des sapeurs-pompiers de Monaco organise une journée «Portes Ouvertes» le 14 juin prochain de 10 heures à 19 heures dans les deux casernes (Caserne de la Condamine, 11 avenue du Port et Caserne de Fontvieille, 5 place du Campanin).

Le programme des festivités est accessible en ligne sur le site internet : www.pompiers.gouv.mc

Venez nombreux !



L'actu en images

DES ÉLUS DU CONSEIL NATIONAL REÇUS À LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Laurent Nouvion, Président du Conseil National, accompagné de neuf élus de la Haute Assemblée, s'est rendu le 24 avril dernier à la Direction de la Sécurité Publique afin de mieux en appréhender son fonctionnement.

Accueillis par Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, et Régis Asso, Directeur de la Sécurité Publique, les élus ont successivement visité les différents services de la Direction.



ENTRAÎNEMENT À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LE GRAND PRIX

Dans le cadre de la préparation des grands Prix Automobiles Historique et de Formule 1, le Corps des sapeurs-pompiers de Monaco a participé, le 12 avril dernier, à la formation des commissaires aux cotés de l'Automobile Club de Monaco.

Ainsi, ce sont 103 commissaires feux et 32 commissaires techniques qui ont pu s'exercer à différents exercices de lutte contre l'incendie répartis en trois ateliers.

Le premier était dédié à la manipulation des extincteurs, le deuxième à l'extinction d'un « feu de méthanol » (carburant spécifique de certains véhicules d'époque du Grand Prix Historique).

Et enfin le dernier à l'extinction d'un « feu de Formule 1 ». Pour celui-ci, les commissaires ont pu utiliser un simulateur unique au monde permettant de reconstituer un feu dans le cockpit.

découverte

3 QUESTIONS À MÉLANIE BIANCHERI, «COMMUNITY MANAGER» À LA DTC



Mélanie Biancheri est poste depuis mars dernier. Elle participe à de nombreux forums et autres colloques pour être la pointe de l'information 2.0.

Dans un souci de modernisation et d'attractivité, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) se doit d'être présent sur la toile et plus précisément sur les réseaux sociaux. Ainsi depuis quelques années, un poste au sein de cette Direction a été créé pour animer et fédérer des communautés sur internet autour du tourisme en Principauté. Mélanie Biancheri vient d'être nommée à ce poste, elle répond à nos questions sur ce sujet.

Quel a été votre parcours jusqu'à l'obtention de ce poste ?

Deux orientations professionnelles m'ont toujours attiré le professorat et la communication. J'ai d'abord effectué un baccalauréat littéraire et me suis dirigée vers la faculté de Lettres afin d'effectuer des études de Langue et Civilisation Étrangère en italien.

J'ai régulièrement occupé les fonctions d'hôtesse pour la Direction du Tourisme et des Congrès tant sur des salons qu'en renfort estival auprès des visiteurs. J'ai eu un vrai coup de cœur : ce qui me plaisait avant tout était de parler et faire découvrir mon Pays.

J'ai la chance d'habiter une destination de rêve, et la promouvoir est pour moi un honneur.

J'ai préparé et obtenu une licence IVATT (ingénierie de la valorisation de l'aménagement touristique du territoire). J'ai effectué un stage de 5 mois au service Marketing, Evénements et Partenariats de la SBM.

J'ai eu la chance de pouvoir intégrer en février 2011 la DTC comme suppléante et aujourd'hui mon souhait s'est réalisé : être titularisée et mettre en avant mon pays, une destination qui fait rêver à travers sa culture, son histoire, son glamour et son chic.

Passionnée et active sur mon compte personnel il était évident pour moi qu'il y avait là une opportunité de communiquer à travers les réseaux sociaux.



La page facebook française de Monaco Tourisme compte aujourd'hui environ 40 000 fans à travers le monde.

Quelles sont vos missions sur ce poste ?

La mission d'un «Community Manager» ou «Animateur de Communautés 2.0» est d'animer et de fédérer des communautés sur internet pour le compte d'une société ou d'une marque. Le cœur de la profession réside dans l'interaction et l'échange avec les internautes (animation, modération, réponse aux questions) et l'accroissement de la notoriété de la Principauté.



Le compte twitter de Monaco Tourisme compte environ 3000 followers.

Mes missions à travers ce poste sont de promouvoir à travers divers réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook, Weibo (en relation avec notre bureau en Chine) la Destination Monaco et d'échanger avec nos Fans. Les 14 pages Facebook de la DTC regroupent 240 000 fans de différentes cultures et langues. Elles sont les vitrines virtuelles de la Principauté dans le Monde. J'essaie pour cela d'animer au mieux nos pages, en relation direct avec nos bureaux de l'étranger. Cela se traduit au quotidien par la publication de photos et de messages à caractère généraux ou plus précis dans le cadre de la promotion d'événements. Tous les trois mois nous organisons



La page internet du tourisme à Monaco, intitulée « visitmonaco.com ».

avec les autres Community Manager de Monaco (Musée Océanographique, Grimaldi Forum, les hôteliers, ...) des réunions afin de partager nos idées, discuter des nouveautés du secteur. Nous avons également créé sur Facebook un groupe «CM of MC» qui permet de nous entraider lorsque nous avons des questions concernant les réseaux sociaux.

Quels sont les projets relatifs à l'évolution de votre poste ?

Les réseaux sociaux deviennent aujourd'hui les premiers médias...

À moi de suivre les tendances et de découvrir les nouveautés à venir ! L'objectif 2015 est d'atteindre 300 000 fans et de maintenir un échange avec eux. Sur notre page francophone « Monaco Tourisme » nous avons 38 500 fans, certains nous « like » depuis le début. À raison de 3-4 par jour, je « poste » des images, vidéos qui représentent l'univers monégasque. Ainsi nos fans vivent, qu'ils soient à Rio ou en Inde l'atmosphère unique de Monaco. Bien sûr l'objectif est de déclencher et entretenir l'envie de venir en Principauté.

zoom

FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF AVEC ISABELLE ROSABRUNETTO

Alors que les séances d'examen de propositions des différents services de l'Administration pour la préparation du budget primitif 2015 viennent de prendre fin, le JDA s'est entretenu avec Isabelle Rosabrunetto, Directeur du Budget et du Trésor (DBT), afin que vous sachiez comment se constitue cet élément financier fondamental pour l'État.



Ici une réunion budgétaire du mois de mai, avec Isabelle Rosabrunetto (à gauche au centre), à sa gauche, Sophie Vatrican, son Adjoint. Il peut arriver que lors de ces séances, un Service et la DBT ne tombent pas d'accord sur les crédits d'un article, cet article sera soumis au pré-arbitrage (DBT et Département de tutelle) puis éventuellement à l'arbitrage du Conseil de Gouvernement.

Qu'est ce qu'un Budget Primitif et à quoi sert-il ?

Un budget primitif est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent, pour l'année civile, toutes les recettes et toutes les dépenses de l'État en déterminant leur nature et leur montant, le budget prend la forme d'une loi qui est donc soumise au vote du Conseil National.

Il est le reflet en chiffres des politiques économiques, culturelles, sociales et de santé, d'éducation, etc.. menées par le Gouvernement.

Quelles sont, au sein de votre service, les différentes étapes d'une préparation d'un budget primitif et que se passe-t-il une fois que votre service a réalisé cette mission ?

La préparation d'un budget primitif suit un calendrier rigoureux car la loi nous impose une date de dépôt au Conseil National le 30 septembre.

Tout commence par l'envoi d'une circulaire, début mars, par la DBT aux services pourvoyeurs de recettes. Une fois les propositions de recettes validées et analysées, début avril, le Gouvernement établit le cadrage budgétaire des dépenses. Mi-Avril, la DBT envoie à tous les services une circulaire budgétaire, accompagnée des objectifs stratégiques et opérationnels retenus, en vue de la préparation de leurs propositions de dépenses.

Ensuite, au cours du mois de mai, la Direction du Budget et du Trésor reçoit les services afin d'examiner leurs propositions.

De mi-juin à mi-juillet, le Gouvernement examine les équilibres généraux du budget, les arbitrages budgétaires et les programmes (voir visuels). Durant cette période la Direction du Budget et du Trésor est amenée à modifier régulièrement le budget primitif en fonction des décisions prises par le Gouvernement ou éventuellement de nouvelles informations.

Mi-juillet, le budget primitif est soumis par le Gouvernement au Cabinet Princier au cours d'une réunion au cours de laquelle sont effectués les derniers ajustements. La DBT rédige ensuite et un rapport qui accompagne le fascicule comptable et qui est soumis à la délibération Conseil de Gouvernement.

Enfin, en septembre, le projet de budget est déposé au Conseil National accompagné du Programme Gouvernemental d'Action.

Pour ce qui est du déroulement d'une préparation d'un budget primitif, des projets d'améliorations ont-ils été évoqués ?

Des évolutions assez nombreuses ont eu lieu ces dernières années et à ce stade il convient de marquer une pause. Bien entendu la DBT est à l'écoute de toute proposition qui pourrait améliorer encore le processus.



Les programmes sont des projets générant des dépenses ou des recettes nouvelles qui ne relèvent pas du fonctionnement courant du service. L'équipe en charge du Budget à la DBT les prend en compte.

Le budget primitif en chiffres

Nombre de rendez-vous au cours du mois de mai avec les services : Plus de 60 rendez-vous

Temps par rendez-vous : entre 30 min et 3 h (une seule visite ensuite les négociations se font par téléphone)

Durée de préparation d'un Budget par la Direction du Budget et du Trésor : De mars à fin septembre.

4 personnes à temps plein plus le chef de la division paye pour le budget des crédits de personnel et la direction, composée de 2 personnes, quasiment à temps plein aussi.



Après la délibération du Conseil de Gouvernement, le budget est longuement débattu au sein du Conseil National à partir du 30 septembre puis voté par celui-ci fin décembre. Ici l'hémicycle avec le Président du Conseil National, les élus et les Conseillers de Gouvernements lors du vote du Budget 2014.

L'OFFICE DES ÉMISSIONS DES TIMBRES-POSTE PROPOSE 4 NOUVEAUX TIMBRES

Durant le mois de mai, l'OETP procédait à une mise en vente de deux timbres :

- Europa – Les instruments de musique nationaux
- Anciens Fiefs des Grimaldi de Monaco dans le Carladès Cantalien
- Football au Brésil à l'occasion de la 20^e édition de la Coupe du Monde
- Bicentenaire du traité de Paris

Plus d'infos sur www.oetp-monaco.com

emploi

RECONNAISSANCE DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE BORGWARNER



Le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé a, par ailleurs, confirmé aux salariés que le Gouvernement permettrait, de son côté, l'inscription à titre dérogatoire des personnels licenciés non résidant en Principauté ou dans les communes limitrophes, au Service de l'Emploi, afin de faciliter l'obtention d'un nouvel emploi. Il leur a assuré qu'il demeurerait vigilant quant à la mise en oeuvre globale du plan.

Le 17 avril dernier, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valeri, recevait, à leur demande, des représentants de salariés de l'équipementier automobile BORGWARNER. Ces derniers sont, en effet, venus exprimer leur reconnaissance au Gouvernement Princier et au Conseiller Valeri pour le soutien et l'accompagnement dont ils ont bénéficié dans le cadre du plan de licenciement de leur entreprise. Une démarche spontanée à laquelle le Conseiller s'est dit très sensible.

À cette occasion, le Conseiller Stéphane Valeri a tenu à rappeler qu'il n'y avait pas matière à se réjouir, car une fermeture d'entreprise est toujours une épreuve douloureuse pour les salariés concernés, mais que de belles avancées avaient été

réalisées, avec le soutien du Gouvernement et via un dialogue constructif instauré entre l'employeur et les représentants du personnel.

En effet, c'est grâce à ces efforts conjoints que le plan définitif contient des mesures favorables aux salariés, en matière d'indemnités de licenciement (1,8 mois de salaire par année d'ancienneté, soit près de 10 fois plus que les obligations légales), comme en matière de mesures en faveur de leur réinsertion professionnelle. Rappelons ainsi, outre l'appui que va leur apporter le Service de l'Emploi, l'existence d'une cellule de reclassement, financée par l'employeur, pendant une période de douze mois, ainsi que la somme de 15.000 €, par salarié, allouée pour la formation de reconversion.

l'actu en images

S.A.S LA PRINCESSE CHARLÈNE EN VISITE À L'IFSI

Le 8 mai dernier, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Monaco, recevait l'épouse du Prince Albert II dans ses locaux.

Accompagnée de Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, de Monique le Du, Directrice de l'Institut, et du Président, ainsi que du Directeur du CHPG, la Princesse Charlène a rencontré chacun des élèves qui ont débuté leurs cursus de formation cette année et qui devraient être diplômés en 2016. Une promotion qui porte le nom de « S.A.S Princesse Charlène ».



IFSI - VISITE DE S.A.S. LA PRINCESSE CHARLENE

ACTUALITÉ

LE GOUVERNEMENT PRINCIER S'ASSOCIE À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

Du 22 au 26 avril dernier, avait lieu la semaine européenne de la vaccination. À cette occasion, le Gouvernement Princier tenait à souligner son intérêt pour cette manifestation, organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans près de 200 pays, et à mettre plus particulièrement en exergue la mise à jour du calendrier vaccinal.

Cette semaine européenne avait pour objectif d'aider la population à mieux comprendre les bénéfices, aussi bien individuels que collectifs, de la vaccination et à faire connaître les maladies contre lesquelles elle protège. Le Gouvernement Princier souhaitait également rappeler l'impérieuse nécessité, pour chacun d'entre nous, de mettre à jour les vaccinations obligatoires, contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, qui comprennent les primo-vaccinations et les rappels. En effet, nul ne peut se soustraire aux obligations légales de vaccination, sauf contre-indication médicale. La mise à jour des vaccins est donc la priorité retenue cette année par le Département des Affaires Sociales et de la Santé, mise à jour qui s'inscrit dans la politique d'excellence en matière de prévention en Santé Publique.



nomination

Après avoir fait sa scolarité en Principauté, Kristel MALGHERINI a obtenu un DEA en Droit Privé. En 2007, elle intègre l'équipe du Conseil National, présidé alors par Stéphane VALERI, en qualité de juriste. Puis, Kristel entre en 2008 à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Nommée depuis le 5 mai dernier, elle est Chef de Division, dans l'équipe juridique, au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Nous lui présentons toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

zoom

LE SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL NOUS OUVRE SES PORTES



Pascale Pallanca dirige le service depuis 2007. Son maître mot est la « cohésion d'équipe ». Ainsi, outre les réunions très régulières, pour les dossiers importants, une analyse collective est effectuée par le biais d'une vraie discussion entre collaborateurs du service. De même, l'équipe prend une dimension particulière, dès lors que les agents du service interviennent sur des dossiers délicats et se retrouvent de ce fait particulièrement « exposés ».

Rattaché au Département des Affaires Sociales et de la Santé et dépendant de la Direction du Travail, le Service de l'Inspection du Travail est une des entités les plus importantes dans le secteur du travail en Principauté. Le JDA vous invite à découvrir ce service aux multiples responsabilités.

Dirigé par Pascale Pallanca, le Service de l'Inspection du Travail (SIT) a pour mission principale de faire respecter les dispositions légales en matière de droit du travail, ainsi que l'hygiène et la sécurité du travail. Mais aussi de prévenir, concilier et arbitrer les conflits collectifs ou individuels du travail et enfin de contribuer à la prévention des accidents du travail. Pour ce faire, trois types de postes sont définis au sein du service.

▶ Inspecteur du Travail

Au sein du Service, ils sont quatre à occuper le poste d'Inspecteur du Travail. Dans le cadre de leurs fonctions, ils doivent informer les employeurs et les employés sur toutes les questions relatives au droit du travail, ainsi qu'à l'hygiène et la sécurité du travail. Cette information peut s'effectuer dans le cadre de rendez-vous, par courrier, par entretien téléphonique ou encore à l'occasion de contrôles. Les Inspecteurs du travail doivent également effectuer tout contrôle utile (notamment en matière de permis de travail, paiement des salaires, des congés payés ou encore d'hygiène et de sécurité du travail, etc...)

Outre les missions précédentes, les Inspecteurs traitent l'ensemble des dossiers relatifs au droit du travail et à l'hygiène et la sécurité du travail. Ils concilient, dans la mesure du possible, les parties lors d'un litige et participent aux comités d'hygiène et de sécurité. Ils effectuent des visites de contrôle notamment sur les chantiers, les lieux des accidents du travail graves mais aussi dans les établissements recevant du public, industriels et commerciaux. Les inspecteurs octroient également des dérogations dans le cadre des dispositions prévues par les textes en vigueur (durée du travail, jours fériés, repos hebdomadaire, travail de nuit...)

Enfin, ils sont tenus de présider des commissions, entre autres, celles relatives aux licenciements (des délégués du personnel, des délégués syndicaux, des femmes en état de grossesse ou de congé maternité, etc...), de conciliation ou encore de reclassement des salariés déclarés inaptes par le médecin du travail, comme celles de classement des salariés dans leurs catégories professionnelles.

▶ Contrôleur du Travail

Au sein du Service, les deux Contrôleurs du travail ont pour rôle d'accueillir le public sans rendez-vous pour des demandes de renseignements ou d'intervention à caractère individuel. Ils doivent également informer et conseiller sur la législation du travail mais aussi intervenir auprès des employeurs, soit par écrit, soit téléphoniquement, avec suivi des dossiers et relances éventuelles. Ils contrôlent les titres de travail sur les chantiers, dans les entreprises ou encore les commerces de la Principauté.

▶ Contrôleurs de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail

Ces contrôleurs interviennent dans le cadre d'une « Cellule Hygiène et Sécurité du Travail ». Cette cellule gère la prévention des accidents du travail et le respect des conditions de travail. Ils sont deux, et pour accomplir leurs missions ils agissent en amont en définissant les mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de l'ouverture d'un chantier et en instruisant les demandes de permis de construire pour ce qui concerne l'hygiène et la sécurité des futurs locaux de travail. Mais, ils participent également aux Comités d'Hygiène et de Sécurité tenus dans les entreprises.

À posteriori, ils vérifient que l'application de la législation et la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail est respectée, en faisant de nombreuses visites d'établissements à caractère industriel et commercial. Le Contrôleur de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail participe aussi par des conseils et des rappels de la réglementation, à l'amélioration des conditions de travail. Enfin, ils sensibilisent les employeurs et les salariés sur les risques, ou les moyens de les éviter, dans le monde du travail.



L'équipe du Service de l'Inspection du Travail, avec les inspecteurs et les secrétaires.

Le Service en chiffres

Une équipes de **11 personnes**.

Plus de **5 000 personnes reçues par an** (employeurs et salariés) pour des renseignements ou des demandes d'intervention.

Plus de **150 contrôles effectués** par les agents dans les établissements à caractère commercial pour s'assurer du respect des dispositions sociales.

Plus de **800 visites** d'établissements pour s'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

70 commissions présidées chaque année par un Inspecteur du Travail.

comment ça marche ?

LA SURVEILLANCE DES EAUX DE BAINNADE DE LA PRINCIPAUTÉ

Soucieux de préserver un environnement sain, la Principauté de Monaco procède, chaque année du 1er mai au 30 septembre, à un contrôle des eaux de baignade de son littoral. La zone de baignade autorisée en Principauté comprend les plages du Larvotto (anse Est, anse Ouest et Méridien), le Solarium et la plage des Pêcheurs.



Ici, un exemple de prélèvement d'échantillons dans les eaux de la plage du Larvotto.

C'est la Direction de l'Environnement (D.E) qui est en charge de cette mission. Ainsi, avec l'appui de la Direction des Affaires Maritimes qui fournit une embarcation, les prélèvements sont effectués une fois par semaine durant toute la saison balnéaire (du 1^{er} mai au 30 septembre). Les différentes procédures et normes utilisées par le laboratoire de cette Direction sont conformes au Code de la Mer, ainsi qu'aux Ordonnances Souveraines relatives à la qualité des eaux de baignade. La D.E, dispose d'un laboratoire dans lequel du personnel spécialisé analyse les échantillons d'eau de mer en accord avec les protocoles analytiques. (voir encadré)



C'est ici que les échantillons sont rapatriés pour être traités et analysés. Ce laboratoire, doté des derniers appareils en la matière, a l'avantage d'être implanté dans les locaux même de la Direction de l'Environnement et permet une analyse rapide des prélèvements. Ludovic Aquilina, Chef de Section, et Nicolas Bonnet, Technicien, sont en charge de cette mission.

Paramètres de mesures des résultat

Les paramètres microbiologiques et physico-chimiques ci-après ont été obligatoirement vérifiés lors de chaque contrôle et analysés conformément aux normes en vigueur.

Paramètres microbiologiques	Valeurs guides*	Valeurs impératives**
Coliformes totaux / 100ml	500	10 000
Coliformes fécaux (1) / 100ml	100	2 000
Streptocoques fécaux (1) / 100ml	100	-

* Un dépassement d'une valeur guide entraîne une qualité de l'eau moyenne.

** Un dépassement d'une valeur impérative entraîne une mauvaise qualité de l'eau.

(1) Les Coliformes et les streptocoques sont des bactéries (germes) qui constituent un indicateur du niveau de pollution des eaux de baignades.

Plus leur quantité dans l'eau de mer est importante, plus le risque sanitaire augmente.

Paramètres physico-chimiques	Valeurs guides	Valeurs impératives
Coloration	-	Pas de changement anormal de coloration
Transparence (en mètre)	2	1
Huiles minérales	-	Pas de film visible à la surface et absence d'odeur
Substances tensioactives	-	Pas de mousse persistante
Phénols	-	Aucune odeur spécifique
Résidus goudronneux et matières flottantes	Absence	-

Les résultats obtenus permettent de déterminer la qualité sanitaire des eaux de baignade, soit ponctuellement lors de chaque analyse, soit globalement en terme de conformité pour l'ensemble de la saison balnéaire.

Après chaque session d'analyse, un rapport sur la qualité des eaux de baignade est consigné avec tous les résultats (microbiologiques, les paramètres physico-chimiques, etc

Conjointement à ce rapport, des imprimés destinés à l'affichage sur les plages sont transmis à tous les destinataires. L'information du public est effectuée par la Division de Police Maritime et Aéroportuaire. Chaque semaine, les résultats des analyses effectuées sont affichés tous les lundis sur les plages du littoral monégasque

déplacement

LE GOUVERNEMENT PRINCIER PRÉSENT LORS DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Le 13 mai dernier à Athènes, en Grèce, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, participait à la Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée dédiée à l'Environnement et au Changement climatique. Placée sous les auspices de la coprésidence de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et de la présidence grecque du Conseil de l'Union européenne. Elle était accompagnée de Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement et de Chloé Petrucci, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales.

Marie-Pierre Gramaglia a rappelé l'engagement de la Principauté en faveur de l'Union pour la Méditerranée et confirmé la mise en place d'un mécanisme de financement durable des Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée conjointement avec la France et soutenu par la Tunisie.

Le Conseiller de Gouvernement a également apporté le soutien de la Principauté à l'initiative de stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable présentée par le professeur Michael J. Scoullas du Programme Méditerranéen pour l'Environnement. Elle rappelait à cette occasion les diverses actions et initiatives prises à Monaco pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable.



Par ailleurs, la biodiversité, la gestion intégrée des zones côtières, l'eau, la sécurité alimentaire, la stratégie méditerranéenne sur l'éducation au développement durable ainsi que l'urbanisation et les villes durables, sont autant de thèmes qui ont été abordés par les Ministres lors de la conférence.

LES NORMES ISO DU SERVICE DES PARKING PUBLICS

Au mois de juin 2011, le Service des Parkings Publics (SPP) obtenait les certifications ISO 9001 et 14001. Après les audits de surveillances de juin 2012 et 2013 un audit complet, remettant en jeu les certifications du SPP, sera effectué à la mi juin. Avant le résultat, le JDA vous propose de comprendre en quoi consiste ces normes et ce qu'elles apportent au SPP.



La norme ISO 9001 concerne le système de gestion de la qualité défini par des exigences organisationnelles. Pour le SPP, il s'agit d'une part, de démontrer son aptitude à fournir régulièrement un service conforme aux exigences et d'autre part d'accroître la satisfaction des clients par l'application efficace du système de gestion de qualité.

Une qualité qui se décline sous deux formes, la qualité externe (besoins et attentes des clients) et la qualité interne (maîtrise et amélioration du fonctionnement de l'entreprise).

Les bénéfices pour le SPP grâce à cette norme sont des clients écoutés et satisfaits, de meilleures prestations externes, les fournisseurs étant drastiquement évalués, des risques professionnels anticipés et un personnel motivé grâce à l'amélioration continue.



La norme ISO 14001, aborde les exigences du système de management environnemental qui permet à un organisme d'identifier ses impacts environnementaux, de développer une politique et des objectifs dans ce domaine dans le respect des exigences légales.

L'objectif de cette norme est d'équilibrer la protection de l'environnement avec les besoins socio-économiques du service. La réduction des consommations d'énergie, d'eau et de papier ; le respect de la législation et des textes en vigueur ; des clients et riverains de plus en plus sensibles aux performances environnementales, sont les principaux bénéfices retirés par le SPP depuis la mise en place de cette norme.

Rendez-vous dans l'édition de juin pour savoir si le SPP a reçu ses certifications et comment s'est passé l'audit.



Le domaine d'application du système de management des deux normes ISO, comprend l'ensemble des sites et des activités du Service des Parkings Publics de Monaco.

- En bleu, le Secteur 1 (Monte-Carlo) avec 9 parkings
- En rose, le Secteur 2 (Condamine) avec 11 parkings
- En orange, le Secteur 3 (Jardin Exotique) avec 15 parkings
- En vert, le Secteur 4 (Fontvieille) avec 10 parkings

zoom

LES BONS CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE MONÉGASQUE MIS EN EXERGUE À L'ONU



Florian Botto, Troisième Secrétaire de la Mission Permanente de Monaco à l'ONU

Le 11 avril dernier, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) adoptait la résolution «Amélioration de la sécurité routière mondiale».

Lors de son intervention, le représentant de la Principauté de Monaco à cette séance, Florian Botto, s'est attaché à rendre compte des efforts menés en matière de sécurité routière, définie

comme «priorité nationale» par S.A.S. le Prince Souverain, comme en témoignent les chiffres de 2013 :

- ▶ Accidents corporels : 179 contre 220 en 2012 (-19%)
- ▶ Accidents mortels : 0 en 2013 ; 0 en 2012 ; 4 en 2011

Ainsi, ont été mis en exergue les nombreuses mesures prises pour prévenir les accidents et protéger tous les usagers de la route, au travers, notamment, de campagnes de sensibilisation, de réflexion sur l'aménagement urbain et l'éducation des enfants et des jeunes en matière de code de la route et de signalisation.

Rappelons que l'insécurité routière cause 1,2 millions de morts et 50 millions de blessés par an dans le monde, tous facteurs de risque d'accidents de la route confondus.



visite officielle

LE PRÉSIDENT DU MONTÉNÉGRO EN PRINCIPAUTÉ

Le Président monténégrin, S.E. M. Filip Vujanovi, a effectué, les 5 et 6 mai derniers, un voyage officiel en Principauté au cours duquel il a notamment été reçu en Audience par S.A.S. le Prince Souverain.

Le Président a, par la suite, inauguré le Consulat en présence de l'Ambassadeur et du Consul du Monténégro à Monaco. Enfin, un cocktail à la Salle Empire de l'Hôtel de Paris a été donné en son honneur, en présence de Jacques Boisson, Secrétaire d'Etat, Représentant S.A.S. le Prince Souverain, de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et de nombreuses personnalités.

Après la visite officielle de S.A.S. le Prince Albert II au Monténégro en 2013 et celle du Premier Ministre, Milo Dukanovi en Principauté au mois de mars dernier, la visite de S.E. M. Vujanovi aura permis de renforcer les liens d'amitié entre les deux pays.



DIALOGUE ENTRE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le 2 mai dernier, une délégation monégasque, conduite par S.E. Madame Carole LANTERI, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et composée de représentants du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, du Département des Affaires Sociales et de la Santé et du Département de l'Intérieur, a pris part à un Dialogue avec le Comité des économiques, sociaux et culturels des Nations Unies.

Ce Dialogue faisait suite à l'examen par le Comité des 2^e et 3^e rapports périodiques de la Principauté, remis en 2011, sur la mise en œuvre du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par Monaco en 1997.

Les membres du Comité ont ainsi pu poser un certain nombre de questions complémentaires aux informations transmises à l'écrit par le Gouvernement Princier, afin d'avoir une vision globale de la mise en œuvre du Pacte par la Principauté.

Tout au long de ce Dialogue, la délégation monégasque s'est attachée à rappeler les spécificités monégasques et l'engagement de la Principauté dans la protection et la promotion des Droits de l'Homme et en particulier des personnes les plus vulnérables.



La délégation monégasque avec de gauche à droite : S.E. M. Carole Lanteri, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ; Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération ; Patrice Cellario, Directeur Général du Département de l'Intérieur ; Virginie Catta, Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé ; Justine Ambrosini, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales ; Eric Bessi, Directeur du Travail ; Johannes De Millo Terrazzani, Conseiller à la Représentation Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

MONACO PARTICIPE À LA 67^e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Du 19 au 24 mai dernier, une Délégation monégasque conduite par Mme Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération s'est rendu à Genève dans le cadre de la 67^e Assemblée Mondiale de la Santé (A.M.S.).

Le débat général de cette Assemblée, qui portait sur le « lien entre Climat et Santé » a réuni des représentants de plus de 194 Etats membres dont 90 au niveau ministériel.

Dans son discours au nom du Gouvernement Princier, Mireille Pettiti, s'est félicitée du thème choisi pour cette 67^e Assemblée et a ainsi pu souligner le fait qu'au travers de Ses actions au service de la planète, S.A.S. le Prince Albert II, avait placé la question du lien entre Climat et Santé parmi les grandes préoccupations de la Principauté.

Enfin, le Directeur Général a interpellé l'OMS afin que soit rappelée l'importance de la Santé, à l'heure où la Communauté internationale s'attèle à la définition du cadre du programme de développement pour l'après 2015.

Par ailleurs, lors de cette assemblée, le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Docteur Margaret CHAN, a souligné les effets des activités humaines sur l'environnement en mentionnant un document de travail du GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat).

Publié en mars dernier, ce document, met fortement l'accent sur les conséquences de la dégradation du Climat sur la Santé.

Le Dr. Chan a souligné que « notre planète est en train de perdre sa capacité de permettre durablement à l'homme de vivre en bonne santé » et qu'il est impératif que la Santé soit prise en compte dans tout programme de développement pour l'après 2015.



La délégation monégasque avec de gauche à droite : Johannes De Millo Terrazzani, Conseiller à la Représentation Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ; Emilie Larese-Silvestre, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction De la Coopération Internationale ; S.E. Mme Carole Lanteri, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office de Nations Unies à Genève, Anne Nègre, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, Tidiani Couma, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales ; Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération. Absents de la photo : Elodie Martin, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale et Gilles Realini, Deuxième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office de Nations Unies à Genève.

ÉVÉNEMENT

JOSÉ BADIA RENCONTRE SES HOMOLOGUES EUROPÉENS

À l'occasion de la 124^e session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Vienne les 5 et 6 mai derniers, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération s'est entretenu avec une dizaine de ses homologues européens.

Ces entretiens bilatéraux ont notamment permis d'aborder les relations entre la Principauté de Monaco et l'Union Européenne. José Badia a ainsi mis en exergue les spécificités de la Principauté et la nécessité de leur prise en compte tout au long du processus de négociations.



De gauche à droite et de haut en bas : Frans Timmermans, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas ; Rui Machete, Ministre des Affaires étrangères du Portugal et Michael Roth, Vice-Ministre aux Affaires étrangères d'Allemagne ; George Vella, Ministre des Affaires étrangères de Malte ; Gonzalo De Benito, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'Espagne et M. Badia lors de son discours devant les Etats membres du Conseil de l'Europe (124^e session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe) ; Federica Mogherini, Ministre des Affaires étrangères d'Italie ; Dimitrios Kourkoulas, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grèce et Miroslav Lajcak, Ministre des Affaires étrangères de Slovaquie.

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE



Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo. Pour cette édition, le Grand Prix Historique (1), ainsi que le Grand Prix de Formule 1 de Monaco (2).

MAI 2014

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Biancheri Melanie**
Secrétaire - Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Dubosc Florence**
Administrateur Juridique à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Faix Lætitia**
Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses
- **Leclercq Jean-Guillaume**
Maître Nageur Sauveteur au Stade Louis II
- **Piccone Marco**
Technicien Micro-informatique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Reymoneq Julien**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Testini Sandra**
Secrétaire - Sténodactylographe au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé
- **Vanaudenhove Remy**
Technicien de Scène au Théâtre des Variétés
- **Verstaen Yoann**
Agent d'Accueil au Services des Parkings Publics
- **Vignoli David**
Technicien Micro-informatique à la Direction Informatique

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Blanchy Olivier**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Administrateur au sein de cette même Direction.
- **Borgia Camille**
Elève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au sein du Conseil National
- **Bovini Cédric**
Appariteur à la Direction des Services Judiciaires est nommé Employé de Bureau au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Brunet Aurore**
Secrétaire - Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Corentin Audrey**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires est nommée Chef de Section au sein de la Direction de la Sécurité Publique
- **Gormotte Sandra**
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **Groote Isabelle**
Chef de Bureau Principal à la Maison Souveraine est nommée Chef de Bureau au sein de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Kheng Elodie**
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Conseiller en charge du Budget et de l'Économie au sein du Conseil National
- **Lantheaume Thomas**
Chef de Division à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **Mantero Didier**
Chef de Division à la Direction Informatique est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **Mariottini Vanessa**
Agent Commercial au Service des Parking Publics est nommée Attaché au sein de ce même Service
- **Mistretta Christian**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Surveillant de Gestion au sein de ce même Service
- **Mouly Cécile**
Chef de Section à la Bibliothèque Caroline-Ludothèque est nommée Responsable au sein de ce même Service

- **Touati Samy**
Chargé de mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommé Conseiller Technique au sein de ce même Secrétariat
- **Vassallo Magali**
Administrateur Principal à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **Wenden Olivier**
Chargé de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération est nommé Chargé de Mission au sein de la Fondation Albert II

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Gamba Marie-Hélène**
Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Lopez Arlette**
Agent d'accueil et d'entretien au Musée d'Anthropologie Préhistorique

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 57 – Mai 2014 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
André Vatrican
(avatrican@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Manuel Vitali,
Monaco Info, DR

Remerciements
Nicolas Manuella, Christophe Cauvin,
Armand Déús, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron,
Véronique Herrera-Campana, Julien Veglia,
Antoine Fouan ainsi que toutes les personnes ayant
participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Ministère de l'État